

MOISSON LAURENTIDES

ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

31 MARS 2025

MOISSON LAURENTIDES
ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
31 MARS 2025

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats non consolidés	5
Évolution de l'actif net non consolidé	6
Bilan non consolidé	7
Flux de trésorerie non consolidés	8
Notes complémentaires	9 - 20

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
MOISSON LAURENTIDES

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de **MOISSON LAURENTIDES** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan non consolidé au 31 mars 2025, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidée de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats non consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie non consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme dans le cas d'organismes semblables, l'organisme tire une partie de ses produits de dons et d'activités à l'égard desquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits aux comptes de l'organisme, et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et d'activités, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024, ainsi que de l'actif à court terme et de l'actif net au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers non consolidés de l'exercice terminé le 31 mars 2024, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers non consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrit, entre autres, la méthode comptable pour le montant des dons reçus et redistribués sous forme de nourriture présenté à l'état des résultats. Ce montant n'a fait l'objet d'aucune procédure d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers non consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états non consolidés.

Notre opinion sur les états financiers non consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers non consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers non consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers non consolid  s

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers non consolid  s pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers non consolid  s prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et   valuons les risques que les   tats financiers non consolid  s comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne;
- nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de l'organisme;
- nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Blainville, le 9 juin 2025

¹ Par Sylvie Beauregard, CPA auditrice

MOISSON LAURENTIDES
RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2025	2024
Dons reçus et redistribués sous forme de nourriture (note 2)	40 269 817 \$	34 178 980 \$
PRODUITS		
Dons		
Fondations et organismes caritatifs (note 11)	234 900 \$	144 576 \$
Biens et services	33 232	21 483
Grand public et entreprises	742 022	725 709
Réseau Les Banques alimentaires	1 068 927	677 699
	2 079 081	1 569 467
Activités (note 12)	928 916	986 042
Contributions gouvernementales (note 13)	224 450	216 778
Intérêts et autres revenus	105 245	72 375
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	267 912	183 807
Total des produits relatifs à la mission	3 605 604	3 028 469
Projets (note 14)	162 272	144 007
Total des produits	3 767 876	3 172 476
CHARGES		
Approvisionnement	721 002	397 576
Transport	232 078	216 727
Entrepôts	605 819	566 975
Liaison avec les organismes	162 574	113 142
Activités et redistributions aux organismes	444 955	391 154
Administration	452 431	411 469
Intérêts et frais bancaires	15 750	14 561
Amortissement des immobilisations corporelles	474 856	359 423
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	1 236	-
Total des charges relatives à la mission	3 122 752	2 471 027
Projets (note 14)	344 013	303 452
Total des charges	3 466 765	2 774 479
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE CHARGE	301 111	397 997
AUTRE CHARGE		
Provision pour dépréciation des avances à la filiale	(101)	(1 301)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	301 010 \$	396 696 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

MOISSON LAURENTIDES

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	Grevé d'affec- tations internes (note 17)	Investi en immobi- lisations corporelles	Non Affecté	2025 Total	2024 Total
SOLDE AU DÉBUT	2 000 000	\$ 2 193 037	\$ 461 483	\$ 4 654 520	\$ 4 257 824
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges a)	-	(206 944)	507 954	301 010	396 696
Investissement net en immobilisations corporelles b)	-	298 339	(298 339)	-	-
Affectations nettes de l'exercice	(160 575)	-	160 575	-	-
SOLDE À LA FIN	1 839 425	\$ 2 284 432	\$ 831 673	\$ 4 955 530	\$ 4 654 520

a) Représenté par:

Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	267 912 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	(474 856)
	(206 944) \$

b) Représenté par:

Acquisition d'immobilisations corporelles	773 107 \$
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(473 532)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	(1 236)
	298 339 \$

MOISSON LAURENTIDES

BILAN NON CONSOLIDÉ

31 MARS 2025

	2025	2024
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	1 091 897 \$	786 340 \$
Débiteurs (note 3)	50 598	62 264
Dons et contributions gouvernementales à recevoir	251 890	518 020
Frais payés d'avance	36 872	34 813
	1 431 257	1 401 437
Encaisse réservée	1 339 425	1 500 000
Placement réservé, au taux de 3,35 % et échéant en janvier 2026	500 000	500 000
Contributions gouvernementales à recevoir à long terme	187 514	375 028
Dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles	7 279	5 000
Placement dans la filiale (note 5)	100	100
Immobilisations corporelles (note 6)	6 241 649	5 944 634
	9 707 224 \$	9 726 199 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 8)	215 715 \$	299 138 \$
Apports reportés (note 9)	391 248	645 916
	606 963	945 054
Apports reportés à long terme (note 9)	187 514	375 028
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	3 957 217	3 751 597
	4 751 694	5 071 679
ACTIF NET		
Grevé d'affectations internes (note 17)	1 839 425	2 000 000
Investi en immobilisations corporelles	2 284 432	2 193 037
Non affecté	831 673	461 483
	4 955 530	4 654 520
	9 707 224 \$	9 726 199 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,


, administrateur


, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

MOISSON LAURENTIDES
FLUX DE TRÉSORERIE NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	301 010 \$	396 696 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(267 912)	(183 807)
Amortissement des immobilisations corporelles	474 856	359 423
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	1 236	-
	509 190	572 312
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	11 666	(6 704)
Dons et contributions gouvernementales à recevoir	266 130	(261 415)
Frais payés d'avance	(2 059)	(5 392)
Avances à la filiale	-	53 222
Créditeurs	(83 423)	68 523
Apports reportés	(254 668)	14 366
	446 836	434 912
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(773 107)	(139 235)
Variation de l'encaisse réservée	160 575	(275 000)
Augmentation du placement réservé	-	(500 000)
Diminution du dépôt sur acquisition d'immobilisation corporelle	(2 279)	(5 000)
	(614 811)	(919 235)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	-	(40 000)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	473 532	166 642
	473 532	126 642
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	305 557	(357 681)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	786 340	1 144 021
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	1 091 897 \$	786 340 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

MOISSON LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 26 octobre 1987 à titre d'organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il gère un réseau de cueillette et de distribution de denrées alimentaires pour d'autres organismes sans but lucratif. En vertu de son statut d'organisme sans but lucratif, l'organisme est exonéré d'impôt.

L'organisme est enregistré comme organisme de charité aux fins de l'impôt sur le revenu. Afin de conserver cet enregistrement, il doit se conformer à certaines exigences de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec en matière de redistribution des dons reçus.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtisse	4 %
Équipement et mobilier de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
Équipement d'entrepôt	20 %

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reçus afférents aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport et sont amortis au même rythme que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Placement dans la filiale

La société présente seulement des états financiers non consolidés et le placement dans la filiale est comptabilisé à la valeur de consolidation. À la fin de chaque période, l'organisme détermine s'il existe des indications de dépréciation et, s'il y a lieu, comptabilise la dépréciation en charge.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers non consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles amortissables.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant des activités sont constatés lorsque les activités ont lieu.

Dons reçus sous forme de biens et services

L'organisme reçoit une grande quantité de nourriture de la part de donateurs afin qu'elle soit redistribuée. Celui-ci a choisi de ne pas constater ces dons aux états financiers non consolidés et de présenter leur juste valeur à titre d'information seulement à l'état des résultats.

De plus, le fonctionnement de l'organisme dépend des services qui lui sont rendus par les bénévoles (33 653 heures en 2025; 30 871 heures en 2024) ainsi que par des entreprises. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers non consolidés.

Les dons reçus sous forme de biens et services autres que la nourriture et les services rendus par les bénévoles sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

MOISSON LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir, des dons et contributions gouvernementales à recevoir, de l'encaisse réservée et du placement réservé.

Le placement dans la filiale est comptabilisé au coût.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et frais courus, des salaires et vacances à payer et des dépôts d'organismes.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coût de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Ventilation des charges

L'organisme présente plusieurs de ses charges regroupées par fonction : Approvisionnement, Transport, Entrepôts, Liaison avec les organismes, Activités et redistributions aux organismes, Administration et Projets.

En plus des charges directement liées aux fonctions, l'organisme attribue les salaires et charges sociales au prorata des heures travaillées pour chaque fonction.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

MOISSON LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

3. DÉBITEURS

	2025	2024
Comptes à recevoir	22 271 \$	30 373 \$
Taxes à la consommation	28 327	31 891
	50 598 \$	62 264 \$

4. AVANCES À LA FILIALE

	2025	2024
Avances à la filiale	11 989 \$	11 888 \$
Provision pour dépréciation	(11 989)	(11 888)
	- \$	- \$

5. PLACEMENT DANS LA FILIALE

	2025	2024
Filiale en propriété exclusive :		
9209-1800 Québec inc.		
(100 actions ordinaires, votantes et participantes)		
Coût d'acquisition	100 \$	100 \$

Cette société a été constituée le 1er juillet 2009 en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec et est régie selon la Loi sur les sociétés par actions du Québec. Elle exploitait trois kiosques de la Société des Loteries du Québec afin d'obtenir du financement qui était versé au profit exclusif de l'organisme sans but lucratif "Moisson Laurentides". En juillet 2022, l'exploitation des trois kiosques a cessé et la société est inactive depuis cette date.

Au 31 mars 2025, les informations suivantes étaient présentées aux états financiers non audités de la filiale :

	2025	2024
Actifs	- \$	- \$
Passifs	13 301	13 200
Déficit	13 301 \$	13 200 \$

	2025	2024
Produits	- \$	- \$
Charges	101	612
Perte nette	101 \$	612 \$

MOISSON LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		Valeur nette
	Coût	Amortissement cumulé	
Terrain	492 426 \$	- \$	492 426 \$
Bâtisse	5 577 314	996 192	4 581 122
Équipement et mobilier de bureau	74 132	41 943	32 189
Équipement informatique	82 537	61 232	21 305
Matériel roulant	1 125 238	590 365	534 873
Équipement d'entrepôt	931 310	351 576	579 734
	8 282 957 \$	2 041 308 \$	6 241 649 \$

	2024		Valeur nette
	Coût	Amortissement cumulé	
Terrain	492 426 \$	- \$	492 426 \$
Bâtisse	5 577 314	805 537	4 771 777
Équipement et mobilier de bureau	71 151	40 149	31 002
Équipement informatique	76 401	53 771	22 630
Matériel roulant	669 467	420 666	248 801
Équipement d'entrepôt	629 538	251 540	377 998
	7 516 297 \$	1 571 663 \$	5 944 634 \$

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire autorisé pour 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution financière majoré de 1,00 %, garanti par une hypothèque mobilière de premier rang de 3 620 000 \$ grevant l'universalité des biens meubles et actifs mobiliers, corporels et incorporels, présents et futurs ainsi qu'une hypothèque immobilière de 3 620 000 \$ sur le terrain et la bâtisse d'une valeur comptable nette de 5 073 548 \$. En vertu de la convention de crédit renouvelable annuellement, l'organisme doit respecter certains ratios financiers, soit un ratio de fonds de roulement minimum de 1:1, un ratio de dette totale sur la valeur corporelle nette maximum de 3:1 et un ratio de couverture du service de la dette minimum de 1:1. Au 31 mars 2025, les ratios étaient respectés et l'emprunt bancaire était inutilisé.

8. CRÉDITEURS

	2025	2024
Fournisseurs et frais courus	82 684 \$	178 851 \$
Salaires et vacances à payer	129 031	116 287
Dépôts d'organismes	4 000	4 000
	215 715 \$	299 138 \$

MOISSON LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

9. APPORTS REPORTÉS

	2025	2024
Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides - Programme de soutien aux organismes communautaires - Entente 2024-2027	375 028 \$	562 542 \$
Banques alimentaires Canada - Pandémie COVID-19	66 378	288 759
Golf	70 650	50 525
Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides - Récolter pour mieux nourrir	23 100	-
Les Banques alimentaires du Québec - Achats locaux	16 523	-
Le Grand Bedon	16 000	-
Laurentides en santé - Récolter pour mieux nourrir	10 765	37 952
Les Banques alimentaires du Québec - Développement des infrastructures d'entreposage	-	31 414
Fondation Tremblant - Achats de nourriture	-	27 000
Les Banques alimentaires du Québec - Numérisation du réseau	-	14 534
Mazon Canada - Achats de nourriture	-	7 900
Autres	318	318
Total court terme et long terme	578 762 \$	1 020 944 \$

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2025	2024
Solde au début	1 020 944 \$	444 036 \$
Montants encaissés au cours de l'exercice	311 061	344 555
Augmentation des montants à recevoir de l'exercice	48 401	562 542
Affectation aux produits et apports reportés afférents aux immobilisations de l'exercice	(801 644)	(330 189)
Solde à la fin - court terme et long terme	578 762 \$	1 020 944 \$

MOISSON LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles se détaillent comme suit:

	Coût	Amortissement cumulé	2025 Valeur nette	2024 Valeur nette
Bâtisse	3 973 385 \$	681 773 \$	3 291 612 \$	3 428 763 \$
Équipement d'entrepôt	686 664	252 698	433 966	299 413
Matériel roulant	414 076	182 437	231 639	23 421
	5 074 425 \$	1 116 908 \$	3 957 217 \$	3 751 597 \$

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont les suivantes:

	2025	2024
Solde au début	3 751 597 \$	3 768 762 \$
Augmentation des apports afférents aux immobilisations corporelles de l'exercice*	473 532	166 642
Amortissement de l'exercice	(267 912)	(183 807)
	3 957 217 \$	3 751 597 \$

*Au cours de l'exercice, l'organisme Les Banques alimentaires du Québec a versé le deuxième paiement de 146 649 \$ provenant de l'aide financière maximale de 293 299 \$ accordé au cours de l'exercice précédent pour l'aménagement de la cuisine de transformation et l'acquisition d'une génératrice. La totalité de ce versement de 146 649 \$ et du montant reporté de l'exercice précédent de 31 414 \$ ont été utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Également, Les Banques alimentaires du Québec avait accordé une aide financière maximale de 286 670 \$ pour l'achat de matériel roulant et de transpalettes au cours de l'exercice précédent. Le montant reporté de l'exercice précédent de 271 969 \$ a servi à l'acquisition de deux camions au cours de l'exercice.

Finalement, les autres apports afférents aux immobilisations corporelles de l'exercice sont composés de 10 000 \$ du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (note 13) ainsi que de 13 500 \$ de deux fondations (note 11).

MOISSON LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

11. DONS DE FONDATIONS ET ORGANISMES CARITATIFS

	2025	2024
Fondation Marcelle et Jean-Coutu	65 000 \$	65 000 \$
La Fondation Tremblant	25 000	27 000
Fondation J.A. deSève	30 000	-
Caisses Desjardins	25 000	25 000
Mazon Canada	7 000	7 900
Frères de Saint-Gabriel du Canada	10 000	15 000
Fondation Paul A. Fournier	10 000	10 000
Ouvroir Saint-Sauveur	10 000	10 000
Fondation Jacques Francoeur	10 000	-
Fondation Sybilla Hesse	9 000	9 000
Fondation Bon Départ de Canadian Tire	5 000	4 646
Fonds de bienfaisance Canada (RBC)	4 000	2 000
Fondation Richelieu St-Jérôme	3 500	1 632
Centraide Laurentides	-	12 000
Fondation James Barriere	-	5 000
Club des Lions de Ste-Thérèse	-	1 090
Don affecté aux apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(13 500)	(3 337)
Dons reportés	34 900	(34 900)
Don affecté au projet "Après la cloche"	-	(12 000)
Don affecté au projet "Recevoir, transformer, donner"	-	(455)
	234 900 \$	144 576 \$

12. ACTIVITÉS

	2025	2024
Grande Guignolée	584 911 \$	690 475 \$
Golf et encan virtuel	214 024	122 599
Grande Collecte	69 647	88 827
Autres	60 334	84 141
	928 916 \$	986 042 \$

MOISSON LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

13. CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

	2025	2024
Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides - Programme de soutien aux organismes communautaires	189 092 \$	182 586 \$
Laurentides en santé - Table intersectorielle régionale pour les saines habitudes de vie	52 488	-
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Subventions salariales	39 417	41 305
Emplois d'été Canada	19 612	4 610
Programme de Soutien à l'action bénévole (PSAB)	12 250	16 775
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Soutien au rayonnement des régions du fonds régions et ruralité	10 000	-
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Programme d'aide et d'accompagnement social - Action	5 400	4 050
Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides - Santé et bien-être des hommes	5 000	-
Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides - Achat d'équipements de cuisine	-	22 073
Contributions affectées au projet "Récolter pour nourrir l'espoir"	(62 294)	-
Contributions affectées au projet "Programme de récupération en supermarché"	(26 709)	(32 548)
Contributions affectées au projet "Recevoir, transformer, donner"	(9 806)	-
Contributions affectées aux apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(10 000)	(22 073)
	224 450 \$	216 778 \$

MOISSON LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

14. PROJETS

	2025	2024
PRODUITS		
Programme de récupération en supermarché*	79 252 \$	115 862 \$
Récolter pour nourrir l'espoir (Glanage aux champs)	62 294	-
Banques alimentaires Canada - Après la cloche	10 920	10 080
Recevoir, transformer, donner	9 806	6 065
Centraide - Après la cloche (camp de jour)	-	12 000
	162 272 \$	144 007 \$
CHARGES		
Programme de récupération en supermarché	159 051 \$	183 611 \$
Récolter pour nourrir l'espoir (Glanage aux champs)	52 488	-
Banques alimentaires Canada - Après la cloche	10 813	10 080
Recevoir, transformer, donner	121 661	97 761
Centraide - Après la cloche (camp de jour)	-	12 000
	344 013 \$	303 452 \$

*Comprend un montant de 52 544 \$ (87 924 \$ en 2024) de Les Banques alimentaires du Québec afin de financer le programme de récupération en supermarché.

15. VENTILATION DES CHARGES CLASSÉES PAR FONCTION

Les montants de charges pour les salaires et charges sociales ont été ventilés comme suit:

	2025	2024
Approvisionnement	59 449 \$	20 847 \$
Transport	92 038	88 469
Entrepôts	382 436	372 086
Liaison avec les organismes	152 145	99 070
Activités et redistributions aux organismes	240 373	160 904
Administration	300 610	277 885
Projets	311 506	256 211
	1 538 557 \$	1 275 472 \$

MOISSON LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

16. ENGAGEMENT

Au cours de l'exercice, l'organisme a signé une entente sectorielle dans le but de promouvoir un projet qui consiste à exploiter une terre agricole communautaire et de redistribuer les fruits et légumes récoltés. Dans le cadre de cette entente, l'organisme s'est engagé à verser 15 000 \$ annuellement pour une période de 4 ans échéant en mars 2028. Les paiements minimum exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants:

2026	15 000 \$
2027	15 000
2028	15 000
	45 000 \$

17. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES

Les soldes et opérations de l'exercice en lien avec l'actif net grevé d'affectations internes sont les suivants:

	Solde au début	Utilisation de l'exercice	Affectations de l'exercice	Solde à la fin
Optimisation de la bâtisse et réparations majeures (5 ans)	500 000 \$	(20 129) \$	- \$	479 871 \$
Remplacement du matériel roulant (5 ans)	550 000	(190 446)	50 000	409 554
Frais exceptionnels - Contexte économique incertain (3 ans)	450 000	-	-	450 000
Achat de denrées (3 ans)	500 000	-	-	500 000
	2 000 000 \$	(210 575) \$	50 000 \$	1 839 425 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes à recevoir. Au 31 mars 2025, il n'existait aucune concentration significative de crédit.

MOISSON LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

18. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses fournisseurs et frais courus, ses salaires et vacances à payer et ses dépôts d'organismes.

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.